

⑫

# DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑳ Numéro de dépôt: 88420189.8

⑤① Int. Cl.<sup>4</sup>: **B 42 F 15/04**  
 B 42 F 15/00, B 42 D 3/00

㉔ Date de dépôt: 10.06.88

③① Priorité: 11.06.87 FR 8708567

④③ Date de publication de la demande:  
 14.12.88 Bulletin 88/50

⑧④ Etats contractants désignés:  
 AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

⑦① Demandeur: **JOWA, Société Anonyme**  
 Zone Industrielle de l'Argentière 7 rue François Blumet  
 F-38360 Sassenage (Isère) (FR)

⑦② Inventeur: **Borel, Pierre**  
 25 avenue Pierre Sémard  
 F-38400 St Martin D'Herès (FR)

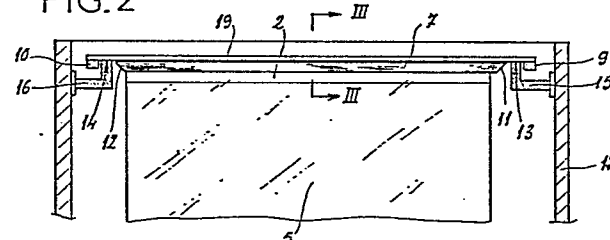
⑦④ Mandataire: **Maureau, Philippe et al**  
 Cabinet Germain & Maureau Le Britannia - Tour C 20, bld  
 Eugène Déruelle Boîte Postale 3011  
 F-69392 Lyon Cédex 03 (FR)

⑤④ Reliure pour documents et autres objets présentés en feuilles.

⑤⑦ Reliure pour documents et autres objets présentés en feuilles, comportant un profilé souple (2) et un support rectiligne (7).

Une barrette rigide (19) est rapportée au dos du support (7), de façon à pouvoir ranger la reliure sur deux glissières (15,16) pour dossiers suspendus.

FIG.2



## Description

### RELIURE POUR DOCUMENTS ET AUTRES OBJETS PRESENTES EN FEUILLES

La présente invention a pour objet un reliure dont le domaine d'application est très général, car elle est utilisable pour présenter et relier entre elles des feuilles de matières quelconques, telles que feuilles de papier, de carton, photographies, échantillons de revêtements de sol et de murs, etc....

Pour la clarté de l'exposé ci-après, l'invention sera d'ailleurs décrite dans le cas particulier de son application à la reliure des documents ; mais il ne faut pas y voir là une limitation de son champ d'application dont la portée est, au contraire, très vaste.

Dans le document FR-A-2.509.669, il est décrit une reliure possédant un dos, qui est constituée en combinaison :

- par un profilé souple comportant, d'une part, une aile munie des moyens de fixation du produit à relier et, d'autre part, un jonc,

- et par un support rectiligne rigide comportant au moins une fenêtre qui se prolonge par une fente et qui permet l'introduction et le glissement du jonc précité sur la face arrière du support, tandis que la fente permet le glissement de l'aile portant le produit à relier.

D'une façon plus générale, il existe dans le commerce des reliures possédant un dos, qui sont constituées par un support rectiligne rigide, apte à recevoir un faisceau de profilés souples, par exemple un faisceau de pochettes transparentes.

L'invention vise à améliorer ce genre de reliure en lui permettant d'être posée, en position verticale, sur deux glissières d'un tiroir, ou autre, à dossiers suspendus. Ce genre de classement en dossiers suspendus est très avantageux dans certains cas, en particulier pour classer des photographies.

Pour obtenir ce résultat, la reliure comporte en outre une barrette rigide, de même axe longitudinal que le support et sensiblement de même largeur que son dos, cette barrette rigide étant rapportée sur le dos de ce support et étant légèrement plus longue que ce support, de manière à dépasser longitudinalement de chacune des extrémités du support, ladite barrette étant par ailleurs munie, à chacune de ses extrémités, d'un bourrelet ou bossage qui est perpendiculaire au plan de cette barrette et qui est dirigé vers l'intérieur de la reliure.

De toute façon, l'invention sera bien comprise, et ses avantages et autres caractéristiques ressortiront, au cours de la description suivante de deux exemples de réalisation de cette reliure, en référence aux dessins annexés dans lesquels :

Figure 1 est une vue en perspective éclatée de la reliure avant assemblage ;

Figure 2 montre la reliure assemblée et placée sur un casier à dossiers suspendus ;

Figure 3 est une coupe transversale partielle de la reliure.

Figure 4 est une vue en perspective éclatée d'une variante de réalisation de cette reliure ;

Figure 5 est une coupe longitudinale partielle de la reliure de la figure 4.

En se reportant aux figures 1 et 3, cette reliure est réalisée à partir d'une reliure 1 qui est telle que décrite dans le document FR-A-2.509.669, et qui est donc constituée en combinaison :

- par un profilé souple 2 comportant, d'une part, une aile 4 munie des moyens de fixation 6 du produit 5 à relier et, d'autre part, un jonc 3,

- et par un support rectiligne 7 comportant au moins une fenêtre (non apparente) au dessin) qui se prolonge par une fente 8 et qui permet l'introduction et le glissement du jonc précité 3 sur la face arrière de ce support 7, tandis que cette fente 8 permet le glissement de l'aile 4 portant le produit à relier 5.

Conformément à la présente invention, il est rapporté sur le dos du support 7, et coaxialement à celui-ci, une barrette rigide 19 qui est sensiblement de même largeur que ce dos 7, mais qui est légèrement plus longue, de manière à dépasser longitudinalement de chacune des extrémités du support (voir aussi la figure 2). La barrette 19 est rapportée dans l'exemple représenté par collage ou par soudage, mais l'ensemble 7,19 pourrait aussi être réalisé d'un seul bloc par moulage.

La barrette rigide 19 est munie, à chacune de ses extrémités, d'un bourrelet ou bossage, respectivement 9 et 10, qui est perpendiculaire au plan de la barrette 19 et qui est dirigé vers l'intérieur de la reliure. En se reportant à la figure 2, ces bossages 9 et 10 définissent, avec les extrémités correspondantes 11,12 du support 7, deux rainures 13,14 de guidage de la reliure sur les deux glissières 15,16 d'un tiroir ou casier 17 pour dossiers suspendus.

Cette reliure peut donc être aisément rangée dans un tiroir ou casier à dossiers suspendus, avec les feuilles 5 en position verticale. Comme la barrette 19 est suffisamment large pour que l'on puisse y porter aisément des indications, il est ainsi aisé de retrouver les feuilles reliées correspondantes, qui peuvent par exemple consister en un ensemble de vues photographiques.

Aux figures 4 et 5 est représentée une reliure qui diffère de la précédente par le fait que sa barrette rigide rapportée 19 est constituée par un profil dont les deux extrémités 20,21 sont extensibles au moyen de deux taquets métalliques télescopiques 22,23.

Chacun de ces taquets 22,23 est apte à coulisser longitudinalement, dans un espace 24 ménagé entre le support 7 et l'extrémité correspondante 20 ou 21 de la barrette 19, entre une position "rentrée" (en traits pleins sur la figure 5) où un ressort métallique 25 fixé sur le taquet 22 est encliqueté dans une rainure correspondante 26 de l'extrémité 20 de la barrette 19, et une position "sortie" (en traits mixtes sur la figure 5) où ce ressort est encliqueté dans une autre rainure 27.

Chaque taquet tel que 22 a une forme d'angle droit, avec une aile horizontale télescopique 28 et une aile verticale d'extrémité 29, dirigée vers la base qui remplace, en position "sortie" du taquet 22 le bourrelet 10 de la reliure selon la figure 1.

Lorsque les deux taquets télescopiques 22,23

sont rentrés dans la barrette 19, il s'agit d'une reliure ordinaire, et, lorsqu'ils sont sortis, on obtient une reliure pour dossiers suspendus.

Comme il va de soi, l'invention ne se limite pas aux formes d'exécution de cette reliure qui ont été ci-dessus indiquées à titre d'exemples ; elle en embrasse, au contraire, toutes les variantes de réalisation, quelle que soit notamment la nature des éléments entrant dans la composition de cette reliure. Notamment, il est possible de prévoir, sur la barrette 19, une glissière permettant l'introduction d'une étiquette coulissante amovible, maintenue en position par les deux taquets 22, qui comportant en conséquence un bourrelet dirigé vers le haut.

5

10

15

## Revendications

20

1 - Reliure pour documents et autres objets présentés en feuilles, cette reliure comprenant un support rectiligne (7) rigide, apte à recevoir un faisceau de profilés souples (2), et possédant un dos, caractérisée en ce qu'elle comporte en outre une barrette rigide (19), de même axe longitudinal que le support (7) et sensiblement de même largeur que son dos, cette barrette rigide étant rapportée sur le dos de ce support (7) et étant légèrement plus longue que ce support, de manière à dépasser longitudinalement de chacune des extrémités du support (7), ladite barrette (19) étant par ailleurs munie, à chacune de ses extrémités, d'un bourrelet ou bossage (9,10) qui est perpendiculaire au plan de cette barrette et qui est dirigé vers l'intérieur de la reliure.

25

30

35

2 - Reliure selon la revendication 1, caractérisée en ce que la barrette rigide (19) est rapportée par collage sur le support rectiligne (7).

40

3 - Reliure selon la revendication 1, caractérisée en ce que la barrette rigide (19) est rapportée par soudage sur le support rectiligne (7).

45

4 - Reinure selon la revendication 1, caractérisée en ce que la barrette rigide (19) est moulée d'un seul bloc avec le support rectiligne (7).

5 - Reliure selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisée en ce que la barrette rigide (19) est pourvue d'extrémités extensibles (20,21) entre une première position formant barrette de reliure ordinaire et une seconde position formant barrette de reliure pour dossiers suspendus.

50

55

6 - Reliure selon la revendication 5, caractérisée en ce que le dessus de la barrette rigide (19) est pourvu d'une glissière pour l'introduction d'une étiquette coulissante amovible, cette étiquette étant maintenue en position par les extrémités extensibles (20,21) qui comportent en conséquence un bourrelet dirigé vers la haut.

60

65

FIG.1

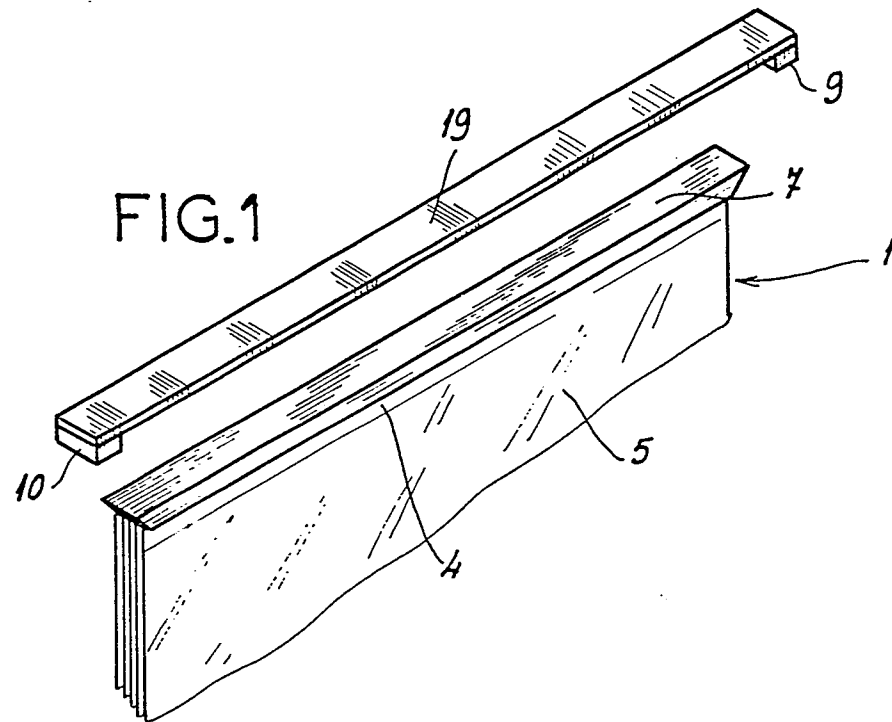


FIG.2

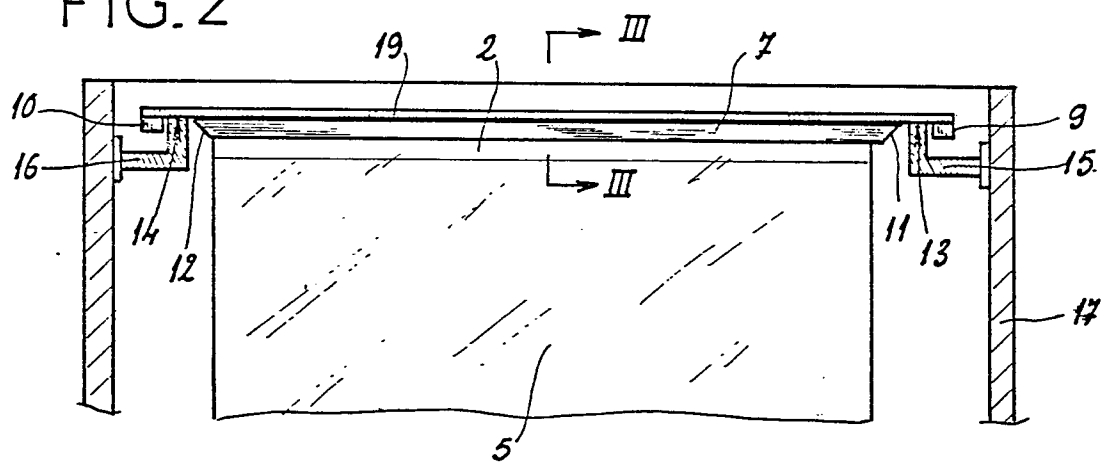
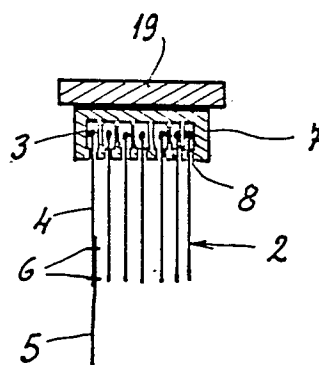


FIG.3



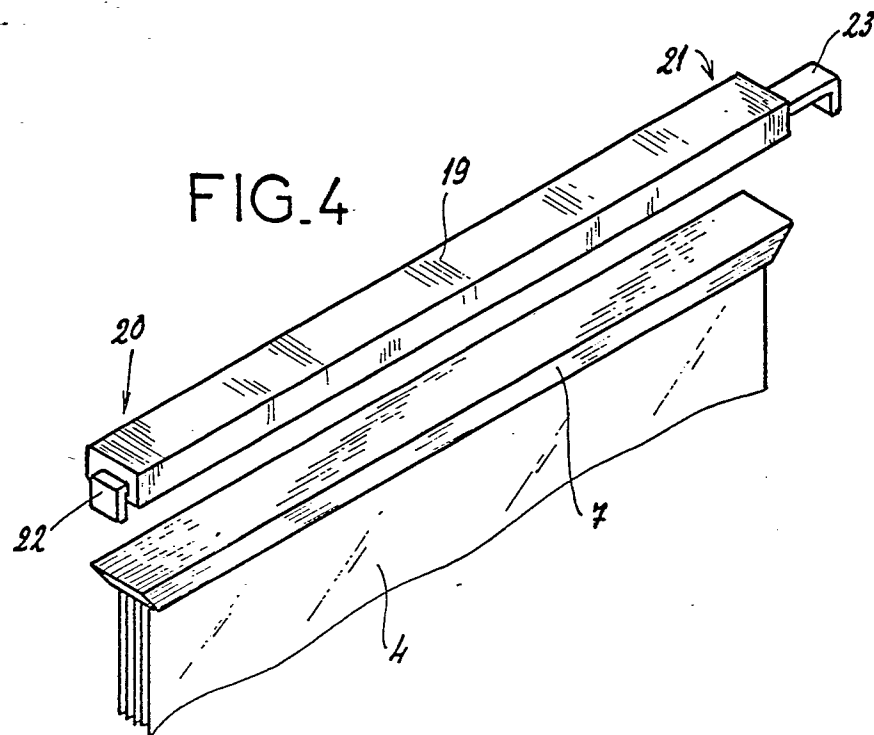
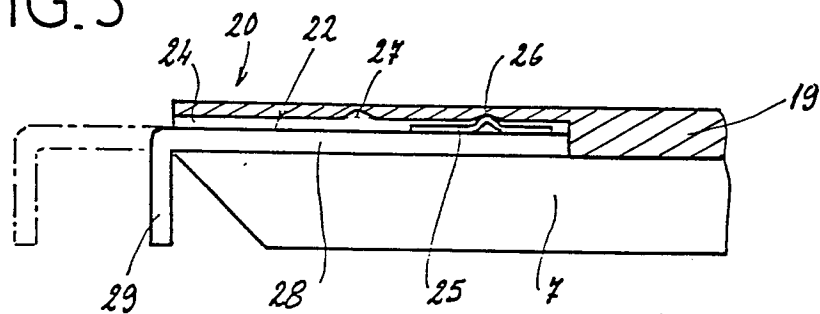


FIG. 5





Office européen  
des brevets

# RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 88 42 0189

| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                              |                                                 |                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Catégorie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes                                                              | Revendication concernée                         | CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)        |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | GB-A- 948 166 (W. & J. JARVIS LTD)<br>* Revendications 1-5; figures 1,2,6;<br>page 2, lignes 11-61 *                                         | 1-6                                             | B 42 F 15/04<br>B 42 F 15/00<br>B 42 D 3/00 |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | DE-C- 700 217 (EMIL GÜHNE)<br>* Revendications 1,5,6; figures 2-4;<br>page 2, lignes 27-57,79-92 *                                           | 1                                               |                                             |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | US-A-3 298 374 (C.E. GRUNDELL)<br>* Revendications 1,5; figures 1-7;<br>colonne 2, ligne 67 - colonne 3, ligne 17; colonne 4, lignes 15-28 * | 1                                               |                                             |
| A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | ---                                                                                                                                          | 6                                               |                                             |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | FR-A-2 308 513 (G. CHEVALERIAS et al.)<br>* Revendications 1,2,9-11; figures 1,2;<br>page 1, lignes 1-24 *                                   | 2,4                                             |                                             |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | DE-A-2 655 039 (SIPLAST SIEGERLÄNDER PLASTIK GmbH)<br>* Revendications 1,3; figures 1,3; page 5, dernier alinéa - page 6, ligne 23 *         | 3                                               |                                             |
| Y                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | FR-A-2 347 208 (SUPERFILE LTD)<br>* Revendications 1-6; figures 1-6 *                                                                        | 5,6                                             | B 42 F<br>B 42 D<br>B 42 C                  |
| D,A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | FR-A-2 509 669 (JOWA)<br>* Revendications 1-5; figures 1,2; page 3, ligne 16 - page 4, ligne 7 *                                             | 1                                               |                                             |
| Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                              |                                                 |                                             |
| Lieu de la recherche<br>LA HAYE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                              | Date d'achèvement de la recherche<br>26-08-1988 | Examineur<br>GREINER E. F.                  |
| <b>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</b><br>X : particulièrement pertinent à lui seul<br>Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie<br>A : arrière-plan technologique<br>O : divulgation non-écrite<br>P : document intercalaire<br>T : théorie ou principe à la base de l'invention<br>E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date<br>D : cité dans la demande<br>L : cité pour d'autres raisons<br>& : membre de la même famille, document correspondant |                                                                                                                                              |                                                 |                                             |